



Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 21 juin 2021 à 13h30 (41^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : Vidéoconférence

Étaient présents :

Membres	Organismes
Yves Beaugard	CREAT
Thomas Bourbonne	MFFP- Ville-Marie
Paul Bouvier	MRC de Témiscamingue
Nicolas Baril-Gagnon	AGZAT
Loydy Brousseau	Rayonier Advanced Materials (RYAM)
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoies de l'Abitibi-Témiscamingue
Jean-François Gingras	LVL Global
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Yan Gaudet	SPAOLT
Marie-Ève Lacombe	MFFP-Bureau régional
Tanguy Rouat	MFFP-Bureau régional
Samantha Desfrancois	Stagiaire au MFFP-Bureau régional

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 17 mai 2021
4. Affaires découlant du compte rendu du 17 mai 2021
5. Présentation sur les AIPL (Aires d'Intensification de Production Ligneuse)
6. Viste terrain
7. Rétroaction sur la Stratégie nationale et régionale de production de bois
8. Échéancier des prochaines étapes du PAFIT
9. Prochaine rencontre
10. Varia
 - Audit FSC (Loydy Brousseau)
 - Contingents acéricoles (Yan Gaudet)
 - Comité chemin

1. Accueil

La rencontre débute à 13h30. Un rappel sur les règles de fonctionnement, est fait pour permettre un déroulement harmonieux.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et accepté avec des ajouts au point varia.

3. Adoption du compte rendu du 17 mai 2021

Le compte rendu est présenté et chacun est invité à faire part de ses commentaires. Le compte rendu est adopté.

4. Affaires découlant du compte rendu du 17 mai 2021

- La présentation de monsieur Danny Laperrière, responsable de la Coopérative Plein Air, est reporté cet automne. Nous aurons alors un bilan d'une première année d'opération;
- Les documents de la PRAN 2021-2022 ont été envoyés aux membres de la TGIRT du Témiscamingue, ainsi que le lien de la carte interactive;
- La rencontre annuelle sur la planification des chemins se tiendra le 7 juillet en après-midi via TEAM.

5. Présentation sur les AIPL (Aires d'intensification de la production ligneuse)

Monsieur Tanguy Rouat, MFFP Bureau régional, présente « Aires d'intérêt pour la production de bois : vision de l'Abitibi-Témiscamingue. Une copie du document est jointe au présent compte rendu. Également joint, le document intitulé « Scénario_CP en forêt feuillue », en réponse à une question sur le sujet.

Il ressort des discussion et questionnements :

- Les aires de production de bois sont des sites choisis, entre autres pour leur productivité et leur localisation (proximité des accès, de la main d'œuvre et des transformateurs);
- Il n'y a pas de distance ou de critère quant à la définition de « proximité ». Ce critère est analysé au cas par cas selon la nature des accès en place;
- Les AIPL font intervenir une diversité de traitements sylvicoles, connus des utilisateurs et éprouvés;
- C'est 15% de la forêt productive, par unité de gestion, qui a été ciblé en Abitibi-Témiscamingue. Entre les unités d'aménagement (UA 081-51 et 081-52), la proportion peut varier;
- Il ne peut pas avoir d'AIPL dans les érablières actuelles, mais possible dans les potentiels. Les AIPL ne sont pas fixes et peuvent changer dans le temps. Ainsi, un potentiel d'érablière qui devient sous bail, entraînerait une modification de l'AIPL sur ce territoire;
- Il peut y avoir des AIPL dans les territoires municipalisés sous juridiction du MFFP;
- Une carte de localisation pour chacune des UA du Témiscamingue, tirée des PAFIT 2018-2023; est jointe aux présentes;
- Pour le prochain PAFIT, il y aura un raffinement, un découpage plus détaillé, de ces aires;
- Les aires d'intérêt pour la production de bois ne sont pas exclusives, elles tiennent compte des autres usages. L'harmonisation fine permet d'y apporter les ajustements nécessaires;
- Les aires d'intérêt seront suivis dans le temps pour en évaluer l'atteinte des objectifs;
- G. Dessureault : Les commentaires à l'égard des AIPL, ont été faits dans le cadre de la consultation sur la Stratégie de production de bois régional.

6. Visite-terrain

Annuellement, nous tentons une visite de travaux sur le terrain au mois de septembre. Il y a intérêt de la part des membres pour une sortie sur le terrain cette année, si la situation sanitaire le permet.

L'éclaircie commerciale et la récupération de bois affecté par la TBE sont des thèmes évoqués.

Nous suivons la situation et communiquerons avec les membres à la fin de l'été.

7. Rétroaction sur la Stratégie nationale et régionale de production de bois

Il y aura une correspondance de la part du MFFP-régional et MFFP-Québec suite à la période de consultation.

Au cours de l'automne, il y aura un retour à la TGIRT du Témiscamingue sur le sujet.

8. Échéancier des prochaines étapes des PAFIT

Septembre/ octobre 2021 : brève présentation des changements au niveau du PAFIT

Décembre 2021 : réception des recommandations pour être incluses dans les PAFIT à temps pour la consultation

Hiver 2022 : analyse des recommandations par le MFFP

Printemps 2022 : retour auprès des TLGIRT et autochtones sur les recommandations formulées et présentation des PAFIT avant la consultation

Septembre 2022 : consultation publique et autochtones

Y. Beauregard : Les résultats du Comité Paysage pourraient être intégrés au PAFIT.

9. Prochaine rencontre

Lundi 18 octobre 2021 13h30 par vidéoconférence.

10. Varia

10.1 Audit FSC :

RYAM est en processus de re-certification. L'audit a débuté cette semaine par une revue documentaire et sera complété cet automne par les visites sur le terrain

Les coordonnées des auditeurs seront acheminées aux membres de la TGIRT du Témiscamingue. Les personnes intéressées peuvent contacter les auditeurs pour faire part de leurs commentaires.

10.2 Contingents acéricoles :

Yan Gaudet informe les membres qu'il y aura 3 millions de nouvelles entailles octroyées en décembre 2021 au Québec. Ceci représente de 5% à 10% de ce qui est déjà octroyé.

La répartition entre le privé et le public est respectivement d'environ, 82% et 18%. L'octroi de nouvelles entailles se fait maintenant par tirage au sort.

Cette année (2021) la production est à 60-70% d'une année normale sauf dans le Bas St-Laurent

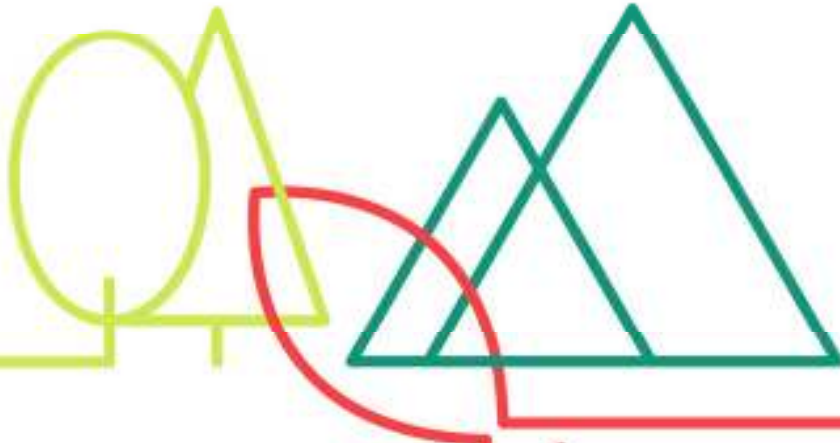
10.3 Comité chemin pour planification des chemins

La rencontre virtuelle aura lieu le 7 juillet 2021. Paul Bouvier enverra aux membres, l'invitation et le lien pour se joindre à la rencontre.

Fin de la réunion à 15h00.

Aires d'intérêt pour la production de bois : vision de l'Abitibi-Témiscamingue

Direction de la gestion des forêts de l'Abitibi-Témiscamingue
Juin 2021

A stylized graphic of a forest. It features a yellow-green tree on the left, a red tree in the center, and a green tree on the right. A red line runs horizontally across the bottom of the graphic, ending in a downward-pointing arrowhead.

Ministère des Forêts,
de la Faune et des Parcs

Québec 

Objectifs de la présentation



1. Permettre une **meilleure compréhension** de ce qu'est une aire d'intérêt pour la production de bois en Abitibi-Témiscamingue
 1. Cette aire, c'est **quoi**?
 2. Ces aires identifiées, elles sont **où**?
 3. Ces aires, on les traite **comment**?
2. Répondre aux **questions** des utilisateurs

On commence...



«Dans la mesure où elle est appliquée en **respectant l'environnement**, la **sylviculture fine**, se justifie par le fait qu'il vaut mieux **accroître les rendements ligneux** des essences recherchées sur des **sites à fort potentiel** plutôt que de persister à vouloir améliorer les rendements **sur l'ensemble du territoire.**»

Chapitre 6, Sylviculture et gestion de la matière ligneuse : des axes de changement

Rapport Coulombe, décembre 2004

Québec 

Quoi → Concept



- Définition d'une aire d'intérêt pour la production de bois :
 - Une aire qui présente des **conditions adéquates** pour ajouter de la valeur à la forêt naturelle et permettre de produire plus de bois et du beau bois. Les travaux d'aménagement y sont diversifiés et réalisés en fonction d'objectifs précis.
 - Ajouter de la valeur.
 - Produire plus de bois, produire du beau bois.
 - Se doter d'objectifs précis (ex. : qu'est-ce qu'on veut produire?)
 - Faire des travaux d'aménagement diversifiés (travaux connus des utilisateurs).

Quoi → Critères



- Conditions adéquates :
 - Site productif
 - Proximité d'un chemin (accessible)
 - Proximité d'une usine de transformation du bois
 - Proximité d'une municipalité
 - Proximité de la main d'oeuvre
 - Là où des investissements ont déjà été faits (historique des travaux)
 - Agglomération de plusieurs sites
 - Conflits d'usages faibles

Quoi → Critères



- Les aires d'intérêt pour la production de bois permettent de classer le territoire aménageable :
 - Mieux cibler les **endroits** où aménager la forêt;
 - Savoir d'**avance** les endroits à **prioriser** pour cet aménagement;
 - Permettre de mieux cibler le **moment** des interventions (prévisibilité).

En Abitibi-Témiscamingue, un autre critère de sélection a été pris en compte : la variation des groupes d'âge des forêts.

1/3 jeune (forêt de moins de 20 ans)



1/3 vieille (forêt de plus de 51 ans)

1/3 intermédiaire (forêt entre 21 et 50 ans)

Où → Proportion



- En Abitibi-Témiscamingue, c'est :
 - 15% de la forêt **productive** par unité de gestion qui a été identifiée en aire d'intérêt, selon les critères déjà mentionnés.
 - Une répartition a été prévue dans chaque unité d'aménagement.

Où → Proportion



En Abitibi-Témiscamingue, nous avons des cartes disponibles dans les plans d'aménagement forestier intégré tactiques 2018-2023. Vous pouvez les consulter à l'adresse suivante:

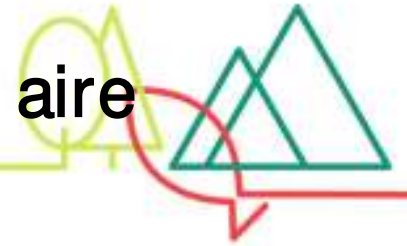
<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/planification-forestiere/plans-damenagement-forestier-integre/pafi-abitibi-temiscamingue/>

Comment → Travaux à réaliser



- Auparavant :
 - Les travaux d'aménagement étaient dispersés sur le territoire.
 - L'accent n'était pas nécessairement mis sur la productivité des sites, mais plutôt sur la remise en production.
- Dans les aires d'intérêt pour la production de bois, on veut se donner des **objectifs précis** et réaliser des **travaux adaptés aux sites** pour nous amener à avoir de **meilleurs rendements** (plus de bois, de beau bois).

Exemple de séquence de travaux : extérieur d'une aire



- **Forêt mature d'épinettes noires et de feuillus intolérants :**

- L'an 0 : coupe avec protection de la régénération et des sols, avec rétention.
- L'an 1 à 3 : présence de régénération, simple regarni de sentiers nécessaire pour assurer le retour complet de la forêt, donc scarifiage des sentiers.
- L'an 3 : regarni de sentiers (600 plants/ ha).
- L'an 10 à 12 : nettoyage pour améliorer la croissance des plants (essence désirée).
- L'an 70 : coupe avec protection de la régénération et des sols...

Dans une aire d'intérêt, ce que je souhaite...

- Ajouter de la valeur.
- Produire plus de bois, du beau bois.
- Se doter d'objectifs précis.
- Faire des travaux d'aménagement intensifs.

Exemple de séquences de travaux : intérieur d'une aire



- **Forêt mature d'épinettes noires et de feuillus intolérants :**

- L'an 0 : coupe avec protection de la régénération et des sols, avec rétention.
- L'an 1 à 3 : scarifiage pour créer de bons microsites pour le reboisement.
- L'an 3 : Reboisement de 2 000 plants/ha pour assurer un plein boisement (avec des plants améliorés).
- L'an 6 à 8 : dégagement des plants reboisés pour assurer leur survie.
- L'an 15 : éclaircie précommerciale pour améliorer la croissance des plants (essence désirée).
- L'an 35 à 45 : éclaircie commerciale pour permettre à certains arbres de mieux croître en diamètre et augmenter leur valeur.
- L'an 60 : Coupe avec protection de la régénération et des sols...

Exemple de séquences de travaux



À l'extérieur d'une aire

Forêt mature d'épinettes noires et feuillus intolérants

- Coupe protection de la régénération et des sols
- Scarifiage sentiers
- Regarni (600 plants/ha)
- Nettoiement
- Coupe finale

Gestion
au peupl.

Gestion à la tige

À l'intérieur d'une aire

Forêt mature d'épinettes noires et feuillus intolérants

- Coupe protection de la régénération et des sols
- Préparation terrain
- Reboisement (2 000 plants/ha)
- Dégagement
- Éclaircie précommerciale
- Éclaircie commerciale
- Coupe finale

Comment → Travaux à réaliser



- Ceci n'empêche pas de faire un aménagement intensif à l'extérieur de ces aires.
- On se rappelle que les aires d'intérêt pour la production de bois sont 1/3 jeunes, 1/3 intermédiaires et 1/3 vieilles.

Exemple de séquences de travaux : extérieur d'une aire



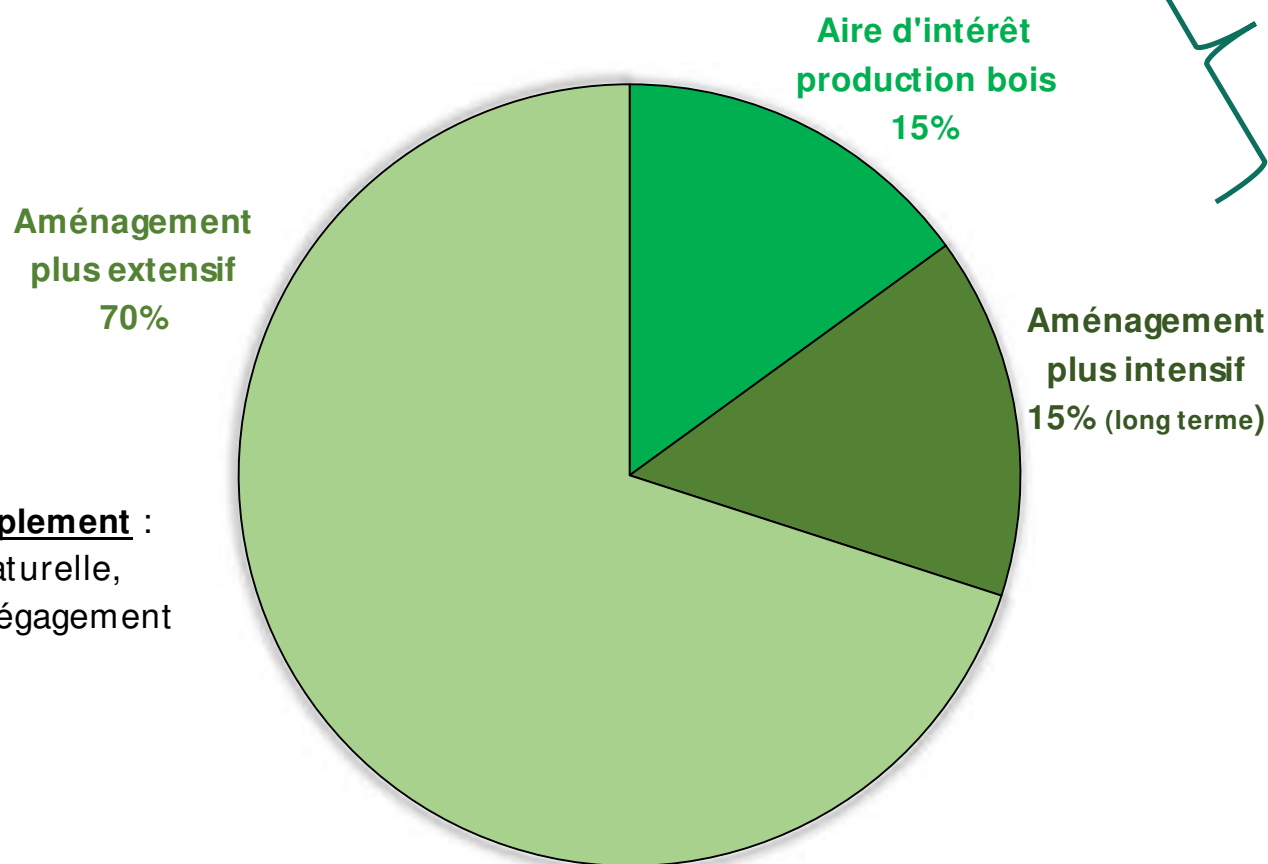
• Forêt mature d'épinettes noires et de feuillus intolérants :

- L'an 0 : coupe avec protection de la régénération et des sols, avec îlots (rétention demandée pour répondre au besoin d'un utilisateur).
- L'an 1 : scarifiage pour créer de bons microsites pour le reboisement.
- L'an 2 : Reboisement de 2 000 plants/ha pour assurer un plein boisement (avec des plants améliorés).
- L'an 6 : dégagement des plants reboisés pour assurer leur survie.
- L'an 15 : éclaircie précommerciale pour améliorer la croissance des plants (essence désirée).
- L'an 45 : éclaircie commerciale pour permettre à certains arbres de mieux croître en diamètre et augmenter leur valeur.
- L'an 60 : Coupe avec protection de la régénération et des sols...

Territoire de la forêt aménageable



Cibler les **endroits** où aménager la forêt, les **prioriser** et permettre une **prévisibilité**



Gestion du **peuplement** :
régénération naturelle,
reboisement, dégagement

Gestion à la **tige** : reboisement,
dégagement...mais aussi
éclaircies préc. et comm.

Comment → Respect de l'environnement et des usages



Donc, les aires d'intérêt pour la production de bois ne peuvent **pas être des aires exclusives** pour la production de bois.



La Loi sur l'aménagement du territoire forestier demande que **l'aménagement écosystémique ET la gestion intégrée** concernent **100 %** du territoire aménageable.

Comment → Respect de l'environnement et des usages



- La sylviculture permet **d'influencer** les caractéristiques d'une forêt ou même d'un arbre **sans pour autant nuire à sa diversité**.
- On veut travailler avec la forêt présente, mais en influencer une portion vers nos paniers de produits locaux et régionaux.

Comment → Respect de l'environnement et des usages



- La forêt demeure publique. Aucun droit n'est enlevé (accès, prélèvement, etc.).

Comment → Respect de l'environnement et des usages



- La consultation du public et des communautés autochtones est incontestable, elle se poursuit.
 - Prise en compte des préoccupations via la consultation sur les plans d'aménagement forestier intégrés opérationnels chaque année.
- La localisation des aires d'intérêt pour la production de bois permet :
 - Présenter aux utilisateurs la localisation des secteurs que l'on souhaite aménager sur le **long terme** (prévisibilité).
 - Anticiper l'harmonisation des usages à **long terme**.

La suite...



- Plusieurs actions en cours au sein de nos équipes :
 - Peaufiner nos connaissances de ces aires (inventaires, nouvelles technologies).
 - Gestion des aires versus nos engagements écosystémique (cibles).
 - Ajustements possibles de certaines portions d'aires pour diverses raisons (sols trop minces, proportion entre unités d'aménagement, conflit d'usage, etc.).
 - Stratégie régionale de production de bois.



Soyons fiers de produire du bois en Abitibi-Témiscamingue

Questions?

Merci beaucoup!

Québec 

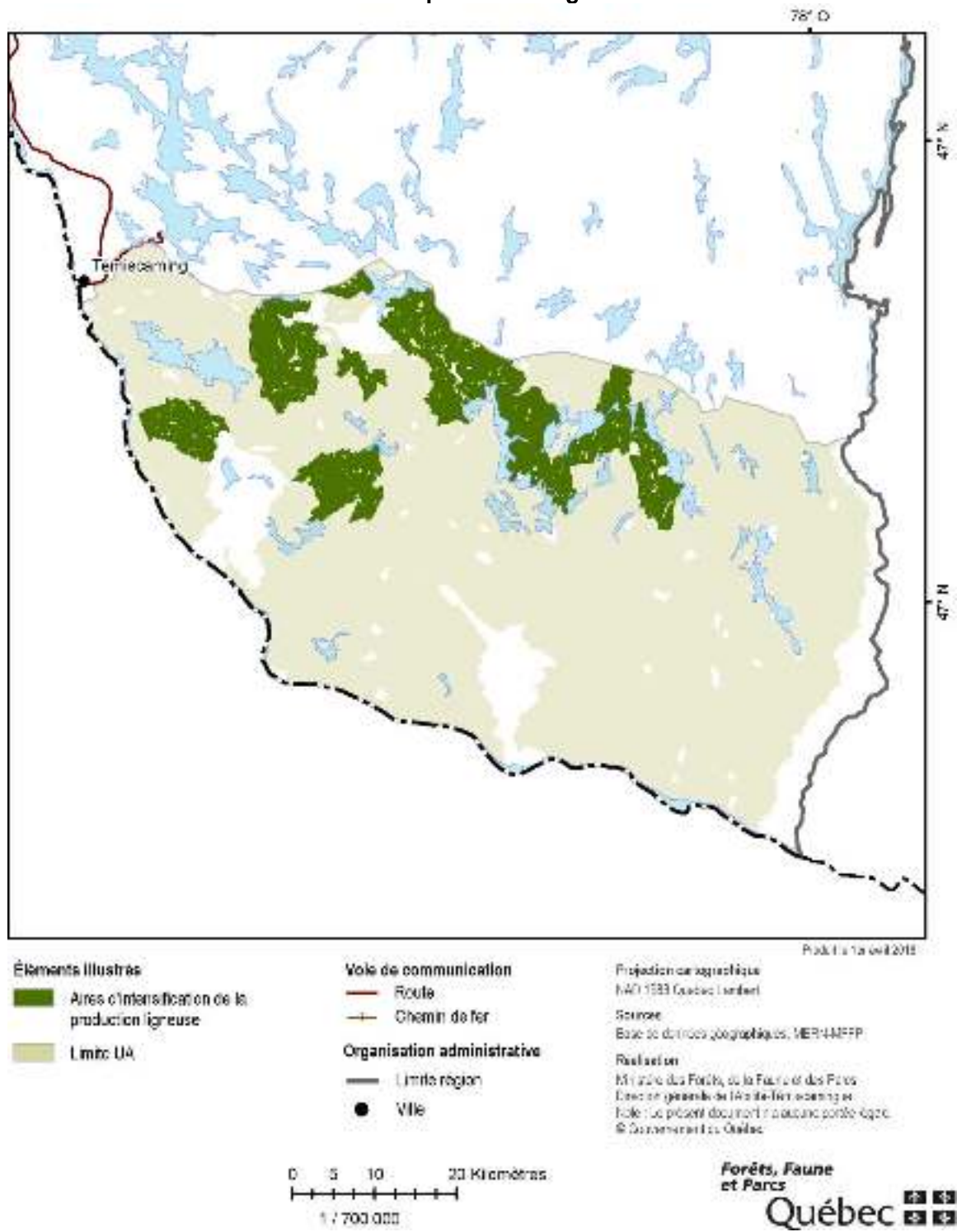
Exemple de séquences de travaux : extérieur d'une AIPL

- **Bétulaie jaune à résineux :**
 - L'an 0 : Coupe progressive régulière d'ensemencement, prélèvement de 30% à 50% de la surface terrière
 - L'an 1 à 3 : Scarifiage pour favoriser la régénération de bouleaux jaunes
 - L'an 10 à 15 : Coupe progressive régulière finale de 30% à 50% de la surface terrière
 - L'an 15 à 18 : Scarifiage pour favoriser la régénération de bouleaux jaunes

Exemple de séquences de travaux : intérieur d'une AIPL

- **Bétulaie jaune à résineux :**
 - L'an 0 : Coupe progressive régulière d'ensemencement, prélèvement de 30% à 50% de la surface terrière
 - L'an 1 à 3 : Scarifiage pour favoriser la régénération de bouleaux jaunes avec reboisement d'épinettes blanches
 - L'an 10 à 15 : Coupe progressive régulière finale de 30% à 50% de la surface terrière
 - L'an 15 à 18 : Scarifiage pour favoriser la régénération de bouleaux jaunes avec reboisement d'épinettes blanches

Carte 13 - Aires d'intensification de la production ligneuse



Carte 13 - Aires d'intensification de la production ligneuse

